



Assistant pharmaceutico-technique



INSTITUT
REDOUTÉ-PEIFFER

DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

L'Assistant Pharmaceutico-Technique

En quoi consiste le métier d'assistant pharmaceutico-technique ?

Il consiste à aider le pharmacien à accomplir différentes tâches.

L'assistant est **toujours sous la responsabilité du pharmacien** et en étroite collaboration avec lui. C'est un travail d'équipe !

Les **tâches** qui peuvent lui être confiées sont toutes celles que l'on peut rencontrer dans une pharmacie, c'est à dire, parmi d'autres :

- la délivrance des médicaments,
- l'information aux patients relative au bon usage des médicaments et à leur sécurité d'emploi,
- l'exécution de préparations magistrales et officinales, □
- assurer la maintenance des outils et du matériel, □
- la réception des commandes et le rangement des médicaments,
- la gestion des périmés...

Le **métier** d'assistant pharmaceutico-technique est un métier : □

- **reconnu et protégé** par la législation et donc de ce fait, utile et valorisant pour la personne,
- intellectuellement intéressant, de là la nécessité d'**être bien formé**, □
- diversifié : les tâches qui sont attribuées à l'assistant sont très différentes, ce n'est **pas un métier monotone**.

Option de manière globale

La formation pour devenir assistant/assistante est une formation d'**enseignement technique de qualification**, elle s'étale sur les deux dernières années d'études du secondaire.

Le principal **objectif** de cette formation est de préparer l'élève à entrer dans la vie active dès la sortie des Humanités. Le but est de donner les armes nécessaires à l'élève pour qu'il soit **compétent et épanoui** dans le monde du travail dès la fin de sa formation.

Qu'apprend-on ?

On apprend :

- à réaliser des préparations magistrales,
- à connaître les médicaments et les plantes,
- à conseiller le patient correctement,
- à être rigoureux et méticuleux,
- à avoir un esprit critique et curieux,

...

Qu'est-ce que cela peut m'apporter ?

La formation globale vise à créer et à développer l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insiste en permanence sur la précision et la qualité du travail. Elle inculque un esprit de respect des personnes, de l'environnement et du matériel utilisé.

Cette formation vous donne la possibilité d'exercer un métier intéressant, diversifié, enrichissant et valorisant.

Que sait-on faire en fin de 6ème année ?

Toutes les tâches que l'assistant est susceptible de réaliser dans son métier.

Quelles sont les matières principales ? Combien heures d'options ?

Voir grille horaire.

Qu'est-ce que je dois aimer faire ?

Communiquer avec les gens, travailler en équipe, être rigoureux et méticuleux. Aimer travailler correctement et avoir une conscience professionnelle.

De quoi devrais-je déjà être capable ?

Apprécier les sciences et en connaître les bases.

Et en fin de 4ème année ?

Savoir calculer correctement et avoir des bases scientifiques.

Les cours

Nombres heures de cours ? Nombre heures par cours ?

Quelle est la part de cours théoriques et pratiques ?

Que voit-on dans les cours théoriques ?

Le contenu des cours généraux est-il en rapport avec l'option ?

Cours spécifiques à l'option	5ème	6ème
Physique cours orienté vers la pratique du futur métier	1	0
Chimie cours orienté vers la pratique du futur métier	2	2
Informatique	1	1
Lecture ordonnances et tarification	0	1
Déontologie et législation pharmaceutique	0	1
Etude des médicaments minéraux et organiques analyse/étude des modes d'action, des effets secondaires, des noms des molécules, des classes thérapeutiques...	5	0
Anglais techniques	1	0
Galénique et laboratoire étudie tout ce qui concerne la préparation, la présentation et la conservation des médicaments	5	2
Pharmacognosie étude des drogues/substances d'origine naturelle	0	2
Physiologie-Anatomie-Biologie	2	1
Pharmacologie science des médicaments elle comprend la pharmacodynamie (étude des effets du médicament sur l'organisme) et la pharmacocinétique (étude du devenir du médicament dans l'organisme)	3	0
Toxicologie	0	1
Stages + 5 semaines non stop en mars	0	8

Les cours spécifiques de la formation sont répartis sur les deux années de formation et apportent à l'élève les compétences techniques et pratiques nécessaires pour la pratique du métier. Leur **réussite est indispensable** pour l'obtention du certificat de qualification et de l'agrément

Cours de formation générale	5ème	6ème
Français	4	4
Education physique	2	2
Religion/morale	2	2
Science humaine	2	1
Langue moderne	2	2
Education économique	2	1
Mathématique	2	4
TOTAL	36h	35h

Qu'y a-t-il comme pratique (labo, stages, travaux, visites sur le terrain...?)

Laboratoires, stages en officines, présentation de travaux, utilisation de livres et documents de référence...

Comment cela se déroule-t-il?

Chaque cours est spécifique et son déroulement peut-être très variable en fonction des sujets. Les stages quant à eux se font en étroite collaboration avec le professeur responsable.

Les stages

Les stages en officine se déroulent en sixième année. Leur durée est de minimum 300 heures.

Le **suivi et la réussite** des stages sont **obligatoires** pour l'obtention du certificat de qualification et de l'agrément.

Ces stages permettent aux élèves une meilleure intégration à la vie professionnelle dès la sortie des études.

La qualification

La **réussite** de l'épreuve de qualification est **obligatoire** pour obtention du certificat de qualification et de l'agrément.

Elle consiste à la présentation de diverses épreuves pratiques : réalisation de préparations, défense de travail devant un jury...

Reconnaissance/agrément

Pour obtenir l'agrément/la reconnaissance par le SPF (Service Public Fédéral) de la Santé Publique, l'élève doit obligatoirement :

posséder un CESS

réussir avec fruit la qualification et les cours d'option

suivre et réussir avec fruit les stages.

Les débouchés

Le métier d'assistant pharmaceutico-technique est un métier d'avenir pour lequel il y a une demande croissante de **gens compétents et bien formés**.

Impact personnel

Y a-t-il du matériel à acheter ? Combien ça coûte ?

Un tablier à +/- 15 euros

Y a-t-il beaucoup de travail à la maison (travaux à rendre, devoirs, études...) ?

Comme dans toutes formations il y a des travaux personnels à rendre et des devoirs. L'étude des cours à la maison est indispensable à la réussite des interrogations, des examens et des différentes épreuves. Ils vous seront utiles tout au long de la vie professionnelle.

Y a-t-il un travail de fin d'étude ?

Lors de la qualification, il y a un travail personnel qu'il faut exposer et défendre devant un jury.

L'option exige-t-elle des aptitudes/pratiques particulières (porter des charges lourdes, travail en plein air, travail en hauteur, contact avec les gens, supporter la station debout...)

Pour pratiquer son métier correctement, l'assistant pharmaceutico-technique doit avoir de bonnes capacités de communications humaines et aimer le contact social et supporter la station debout.

Après le secondaire

Peut-on se perfectionner par une 7ème année ? Vaut-il mieux faire une 7ème année ?

Il existe des écoles qui proposent une 7ème année complémentaire, mais elle n'est pas obligatoire et n'est pas nécessaire à la pratique du métier.

Une formation ?

Celui qui souhaite conserver le titre d'assistant pharmaceutico-technique doit **entretenir et mettre à jour ses connaissances** et compétences professionnelles par une formation continue.

Des études supérieures ?

Le CESS (Certificat d'enseignement Secondaire Supérieur) donne la possibilité de poursuivre n'importe quelle étude supérieure.

Quel travail peut-on faire en sortant des secondaires ? Quels sont les cadres de travail que je pourrais connaître ?

À l'issue de la 6^{ème} année de l'enseignement technique de qualification, l'élève régulier pourra obtenir le Certificat d'enseignement Secondaire Supérieur **et** le certificat de qualification. Ce dernier permet à l'élève d'entrer directement dans la vie active et de pratiquer le métier d'assistant en pharmacie :

- en officine ouverte au public ☐
- dans les établissements hospitaliers ou de soins ☐
- en laboratoire pharmaceutique ou cosmétologique (comme délégué médical ou pharmaceutique ou comme technicien pharmaceutique).

Quel type d'horaire pourrais-je avoir ?

Le pharmacien peut vous demander d'être présent durant les heures d'ouverture de la pharmacie (les soirs jusque 18h30-19 heures et les samedis) à raison de 38 heures par semaine. Les horaires peuvent être variables en fonction de l'officine.

Durant la garde, la durée du travail de nuit presté entre 20 et 6 heures ne peut dépasser les 20 heures par an. Mais il est très rare que l'on demande à l'assistant de faire des prestations de nuit (et si c'est le cas, il sera toujours accompagné du pharmacien).